



Communiqué de presse

Paris, le 21 juillet 2009

Surveillance biologique du territoire : les « Chambres d'agriculture » et le réseau des FREDON posent les bases de leur collaboration.

Le développement et la structuration des réseaux de surveillance sur les bio-agresseurs est un des axes fondamental du **plan Ecophyto 2018**, qui a fixé des objectifs ambitieux de réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires.

L'enjeu est le **renforcement des systèmes d'alertes et d'informations auprès des agriculteurs** via un « **bulletin de santé du végétal** » de référence pour permettre une évaluation plus précise des risques parasitaires et in fine maintenir une agriculture performante et des produits agricoles de qualité.

Un premier cadre opérationnel pour la mise en oeuvre d'un réseau d'épidémio-surveillance dans le domaine végétal a été défini en mars dernier, par voie de circulaire. Il reconnaît les compétences régionales existantes et notamment celles des FREDON et confie la présidence des comités régionaux de surveillance biologique du territoire aux Chambres régionales d'agriculture.

Dans ce contexte, les Chambres d'agriculture et le réseau des FREDON renforcent, dans le cadre d'un **partenariat rapproché au service de la profession agricole**, l'efficacité et la performance de leurs deux réseaux pour **optimiser la surveillance biologique du territoire**.

Ils s'engagent ainsi à :

- échanger sur leurs missions respectives et sur les mutualisations envisageables et encourager les partenariats régionaux entre leurs deux réseaux en tenant compte de leurs compétences régionales et de celles de leurs partenaires ;
- développer des projets communs ;
- rechercher ensemble les conditions de partenariat maximum avec les autres organismes notamment les instituts techniques agricoles.

Ainsi, le premier projet développé dans le cadre de ce partenariat est la mise en place, prévue pour le courant de la prochaine campagne, d'un **système d'information fiable, ouvert à l'ensemble des partenaires**, permettant de recueillir toutes les données d'observations, de les traiter et de les utiliser pour la rédaction des Bulletins de Santé du Végétal.

Contacts Presse

Assemblée Permanente des Chambres d'agriculture

Anne-Isabelle Perrin – Tél : 01 53 57 11 59
anne-isabelle.perrin@apca.chambagri.fr

Agence Albertine & Media - Tél : 01 48 24 04 50
Bertrand de Tilleul - b.detilleul@albertine-media.fr

Fédération Nationale de Lutte contre les Organismes nuisibles

Camille Vatelot - Portable : 06 48 30 88 20
Camille.Vatelot@fnlon.org